



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2012

N° : 2012/122

OBJET : ADOPTION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL

L'an Deux Mille Douze, le 20 novembre à 18 Heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PORT DE BOUC étant assemblés en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames SANTORU-JOLY Evelyne - CERBONI Rosalba - GIOVANELLI Béatrice – CABAU Solange – MALLARET Monique - GALLINA Martine – MULLER Martine – PEPE Virginie - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI, Maire.

Messieurs GIORGETTI René - NOUGUE Alain - PHILIPPE Louis – DEPAGNE Marc – BELSOLA Laurent – SIRAT Boulenouar - XENIDES Constant – PREVOT Arnaud – NGUYEN Jean-Louis – DIDERO Stéphane – PIGNOT Joseph

ÉTAIENT EXCUSES AVEC PROCURATION :

Mesdames LACHAUD Dominique – RAUX Marie Hélène - BERMOND Marie Josèphe

Messieurs GALICHET Philippe – GUIRAMAND Patrick - CHAPELLE Patrice – BENMBAREK Hassan

ÉTAIENT EXCUSES :

Mesdames DOMINI Chérifa – CORTES Isabelle - LELAFI-LOUDIYI Fatima – AOUAD Sophianne - CARRERAS Isabelle

Messieurs VAXES Michel

Rapporteur : Marc DEPAGNE

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le schéma directeur d'assainissement pluvial. Ce document est le résultat d'une étude approfondie sur toute la Ville, de l'écoulement des eaux de pluie, réalisée par le bureau d'études spécialisé Sogreah-Artelia. Il en découle, après analyse par bassins versants, les dimensionnements des ouvrages à réaliser à l'avenir, suivant les orientations du P.L.U. en matière de réseaux et bassins de rétention éventuels. Ces résultats constituent également les bases du règlement de zonage pluvial annexé à ce Plan Local d'Urbanisme

Le dossier est déposé sur le bureau de l'Assemblée

Le Conseil Municipal entendu l'exposé des motifs et après en avoir délibéré

ADOpte le Schéma Directeur d'assainissement pluvial

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire

Ainsi fait et délibéré à Port de Bouc le 20 novembre 2012

Le Maire de Port de Bouc

Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI

JE SOUSSIGNEE, PATRICIA FERNANDEZ-PEDINIELLI, MAIRE DE
PORT DE BOUC, CERTIFIE

LE CARACTERE EXECUTOIRE DE LA PRESENTE DELIBERATION
COMPTE TENU DE LA PUBLICATION PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE : 04 DEC. 2012

ET DE LA TRANSMISSION EN SOUS-PREFECTURE D'ISTRES,
ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU : 04 DEC. 2012

FAIT A PORT DE BOUC LE

